

Le Self-déménagement par conteneur à la Réunion

Vous souhaitez déménager sur l'île de la Réunion et utiliser un conteneur complet personnalisé, voici ce que nous vous proposons...

Introduction

Le « self-déménagement », c'est simple : vous chargez, nous transportons ! Fort de notre expérience dans le domaine maritime, nous mettons ce savoir-faire à votre service pour votre déménagement sur l'île de la Réunion.

Ports de chargement/Fréquence des départs/Durée de la traversée

Nous vous proposons différents ports de chargement en fonction de votre localisation en France, la fréquence des départs variant de 7 à 10 jours en fonction du port concerné; la traversée dure entre 15 et 30 jours.

Avant le départ

Nous nous efforçons de vous proposer le service le plus approprié à votre demande en termes de modalités de livraison, de date d'arrivée ainsi que bien entendu en termes de coût. Pensez à vous équiper de matériels d'emballage (ruban adhésif, cartons, etc.) ; à cet effet, vous trouverez dans les grandes enseignes d'outillages, des packs complets contenant tout le matériel nécessaire.

De manière générale, voici comment se déroulent les opérations :

Après avoir déterminé ensemble la date et le lieu, nous mettons à votre disposition le container sur remorque devant votre domicile (sous réserve d'accessibilité bien entendu). Vous disposez ensuite d'une franchise de 3 heures pour remplir le conteneur. (Pensez à mettre vos amis et/ou votre famille à contribution !)

De plus, nous pouvons vous proposer diverses options comme par exemple:

- Mise à disposition d'un châssis surbaissé "porte-char" vous permettant de charger un véhicule dans le conteneur.
- Mise à disposition du conteneur pendant un week-end entier si vous le souhaitez.
- Création d'une mezzanine en bois sur-mesure dans le conteneur de manière à pouvoir charger au-dessus du toit de la voiture

Pour visualiser Conteneur et Mezzanine, rendez-vous sur notre blog, rubrique « Galeries photos »

Le jour J

Le transporteur arrive avec votre conteneur. Vous pouvez ensuite procéder à son chargement. Le chargement du conteneur est simple et ne nécessite que du bon sens ! : pensez à utiliser toute la surface au sol, mettez les éléments les plus lourds en bas, auto-calez les éléments entre eux. Sachez que le plancher du conteneur est en bois, vous pouvez ainsi clouer des cales en bois si besoin est; d'autre part, une vingtaine d'anneaux sont placés dans le conteneur, vous pouvez donc les utiliser afin d'arrimer vos effets personnels. Une fois le chargement terminé, vous scellez le conteneur avec le plomb fourni par le chauffeur et vous reportez le numéro de conteneur et le numéro de plomb sur votre inventaire.

A l'arrivée

Une fois le bateau parti, nous vous envoyons un courrier recommandé contenant tous les documents originaux et les infos utiles afin que vous puissiez récupérer le conteneur dans les meilleures conditions à l'arrivée. Si vous connaissez l'adresse de votre nouveau domicile à la Réunion, nous pouvons vous chiffrer le cout approximatif de la livraison du conteneur depuis le port de Pointe des Galets jusqu'à celui-ci et même vous mettre en relation avec nos transporteurs locaux qui pourront relivrer le conteneur jusqu'à votre nouveau domicile. Vous connaîtrez ainsi le cout global de votre déménagement de domicile à domicile sans surprise ou autre frais caché!

Pour récupérer votre conteneur, vous aurez **deux formalités** à accomplir:

1. Acquitter les frais de débarquement auprès de l'agent de la compagnie maritime (Nous vous donnerons l'adresse et le montant)
2. Dédouaner le conteneur auprès des autorités douanières (Nous vous donnerons leur adresse - Cette formalité est gratuite en cas de changement de domicile)

Lorsque vous récupérez le conteneur, **veillez à vérifier que le numéro de plomb est identique à celui que vous avez mis lors du chargement en métropole** pour vous assurer qu'il n'a pas subi de malversations pendant son transit. Si tel n'était pas le cas, faites des réserves et contactez-nous !)

Liste des documents à fournir:

- Un inventaire daté, signé et valorisé
- Une copie de votre pièce d'identité
- Un justificatif de transfert (type avis de mutation/Contrat de travail ou certificat de changement de domicile délivrable par la mairie)
- Si véhicule dans le conteneur: carte grise originale + certificat de non-gage

NB: Lors de votre passage au bureau des douanes, pensez à vous munir de votre **dernier avis d'imposition**, il vous sera réclamé.

Vous êtes intéressé? Vous trouverez nos coordonnées pour nous demander un devis ou des informations complémentaires sur notre site Web.